

## Dossier AACC – Prix Marie-Dominique Hagelsteen 2018

### Action : Création du Label RSE Agences Actives



Démarche évaluée  
par AFNOR Certification

*Rappel de l'objectif du prix : « Aider à la recherche et au développement des meilleures pratiques éthiques d'une publicité loyale, véridique et saine au bénéfice de tous les publics »*

### Descriptif de l'action réalisée par l'AACC :

Afin de permettre aux agences AACC de s'engager dans un mouvement collectif de responsabilité sociale et environnementale, la commission DD a créé, avec Afnor Certification, un label RSE 100 % adapté à la réalité de nos métiers et de nos agences. Ce label a pour ambition de **créer de l'émulation sur les bonnes pratiques RSE** et fournir aux agences les moins avancées une **trame de structuration pour leur démarche interne**.

Ce label, spécialement adapté aux agences-conseils en communication, peut être obtenu en répondant en ligne à un formulaire de 21 questions. Pour chaque question, l'agence devra **poster un certain nombre d'éléments de preuves**.

4 grands thèmes pour ce questionnaire : Vision et gouvernance, **Réalisation des prestations**, Ressources humaines et aspects sociaux et Impact environnemental de l'agence. Les réponses et éléments postés seront vérifiés par un auditeur d'AFNOR Certification qui attribuera une note et renverra un compte-rendu d'audit. Ce rapport permettra à l'entreprise de mesurer ses points forts et ses points d'amélioration et aussi de se benchmarker par rapport à la moyenne des réponses de son secteur. Le label sera attribué aux agences ayant obtenu la note suffisante au questionnaire et n'ayant pas échoué à des questions dont le manquement est rédhibitoire à l'obtention du label. A titre confidentiel **la question portant sur la responsabilité des messages est l'une de ces questions rédhibitoires**.

Le questionnaire a été élaboré par les experts membres de la commission Développement durable de l'AACC et partagé avec un **Comité d'experts** constitué de parties prenantes issues d'horizons différents, qui a apporté ses critiques et propositions d'amendement grâce à son regard extérieur sur les enjeux. Avec ce dernier, ont été fixés les critères rédhibitoires d'obtention du label et son niveau plancher. Après cet avis consultatif, le questionnaire a été envoyé à quelques agences-membres pour test. Le label a été lancé et le questionnaire

adressé à toutes les agences début 2018. La 1ere commission de labellisation se tiendra le 16 novembre 2018.

Ce label témoigne du niveau de maturité RSE de l'agence évaluée. Un niveau d'expertise symbolisé par un nombre d'étoiles sera défini en fonction de la note obtenue. Pour l'année de lancement du label :

- 1 étoile, niveau engagé
- 2 étoiles, niveau confirmé
- 3 étoiles, niveau expert

Le label est attribué pour une période de 1 ou 2 ans suivant le choix initial de l'Agence.

**Cette démarche et plus spécifiquement le thème 2 du label va dans le sens d'une publicité plus éthique et plus saine.**

En parallèle de la création de ce label La Commission Développement Durable de l'AACC a rédigé **deux guides pour aider les agences-conseils en communication à se structurer et à monter en compétence en matière de RSE.**

Le premier s'intitule « **Guide de la RSE pour les agences-conseils en communication** ». Il propose de les piloter dans la mise en place des moyens d'action correspondant à leurs trois domaines d'impacts majeurs : les messages responsables, la production et la diffusion responsable, ainsi que les impacts liés au fonctionnement de l'agence.

Le second guide « Label RSE Agences Actives – Comment répondre efficacement au questionnaire ? » est réservé aux agences-membres de l'AACC. Il les accompagne pas à pas pour répondre efficacement au questionnaire de labellisation et avoir tous les atouts en main pour obtenir le label.

Ces actions ont fait suite au lancement, en 2017, d'un site dédié à la communication responsable visant à aider les opérationnels à améliorer leurs pratiques en diminuant l'impact de leurs productions et en représentant des modèles plus durables dans les créations qu'ils déploient tous les jours. <http://communication-responsable.aacc.fr/> **Voir le site**

**Ce site correspond également exactement à l'objectif du Prix Marie-Dominique Hagelsteen mais date de 2017... même si bien sûr il est toujours accessible et utile aux agences au quotidien.**

Annexe 1 - questionnaire du label

Annexe 2 et 3 – Guides d'accompagnement du label